

LA FEUILLE DE CHÊNE

Concours de poésie française
Étude des notaires R & L
1002 Lausanne CP 7292
Contact : danlaufer@bluewin.ch

octobre 2010

COMMUNIQUÉ

L'APPUI DES DÉPARTEMENTS CANTONAUX DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT DU CONCOURS DE POÉSIE FRANÇAISE

La quatrième édition du Concours de Poésie Française, créé en 2015, vient d'être lancée. Il s'étend non seulement aux cantons francophones, mais à la Suisse entière, à telle enseigne que le Comité de lecture a eu à examiner plusieurs envois de Suisse alémanique lors de précédentes éditions.

Les Départements dont dépendent les directions des écoles et des gymnases dans nos cantons, favorisent sans réserve cette compétition dont la marque originale est qu'elle fait d'abord la part belle à des textes inédits, et que, secondement, elle exige des candidats une certaine maîtrise de la versification classique, en tout cas pour une moitié de leurs textes.

Les dossiers des candidats, munis d'un pseudonyme, doivent être remis au Secrétariat du Concours au plus tard le mardi 30 mars 2021, à minuit.

Le Concours de Poésie Français est doté d'un prix de dix mille francs qui peut être partagé, le cas échéant, entre plusieurs lauréats. Les œuvres primées sont publiées aux Éditions de la Feuille-de-Chêne.

Le site www.feuille-de-chene.ch fournit toutes informations utiles sur l'origine du Concours, son organisation, la formation et l'identité des membres du Comité de lecture etc...